

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/182/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE.

Date de Publication : 11/12/2019

Date d'ouverture des offres 31/12/2019

#### 1. Objet

L'Inspection Générale de l'Etat (IGE) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **la fourniture du matériel informatique** » dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur le Budget de l'Etat (Subsides de l'IGE ; Exercice 2019-2020 ; Imputation : 1700001007 66110 11032 0164 01).

#### 3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**NB : L'IGE ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.**

#### 4. Allotissement

Le présent marché est constitué de quatre lots à savoir :

**Lot 1 : Fourniture de 6 ordinateurs de bureau (Desktops) ;**

**Lot 2 : Fourniture de 36 ordinateurs portables (Laptops) ;**

**Lot 3 : Fourniture de 6 imprimantes multifonctionnelles ;**

**Lot 4 : Fourniture du matériel et consommables informatiques divers (5 disques durs externes, 1 lecteur CD externe, 10 onduleurs, 10 stabilisateurs, 20 flash disk, 20 Toner pour imprimantes, 25 Toner pour photocopieuses et 2 appareils photos professionnels).**

#### 5. Délai d'exécution

Le délai de livraison des équipements est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché. Mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

#### 6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots et peut gagner tous les lots.  
Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

#### **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Conformément à l'article 127 du Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté librement et gratuitement tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00 puis de 13h30 à 16h00, heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P 102 Bujumbura, Tél : 22 21 67 95 ou 22 22 64 59**

Il pourra également être obtenu physiquement audit Secrétariat de l'IGE sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'**Office Burundais des Recettes (OBR)**.

#### **8. Dépôt et Ouverture des Offres**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au **Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, Derrière la Cathédrale Régina Mundi, B.P 102 Bujumbura**, au plus tard le **31/12/2019 à 10 heures, heure locale**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP / 182 / F / 2019-2020**.

L'ouverture des offres aura lieu le **31/12/2019 à 10 h 30'** dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de l'Etat, Boulevard du Japon, Derrière la Cathédrale Régina Mundi, 3<sup>ème</sup> étage. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

#### **9. Délais d'engagement (Validité des offres)**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### **10. Garantie bancaire de soumission**

Une garantie bancaire de soumission est exigée pour chaque lot :

- Lot 1 : Cinq cent mille francs burundais (500.000 BIF) ;**
- Lot 2 : Trois millions de francs burundais (3.000.000 BIF) ;**
- Lot 3 : Cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF) ;**
- Lot 4 : Cinq cent mille francs burundais (500 000 BIF).**

*GA*

**11. Renseignements.**

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Inspection Générale de l'Etat au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 02/12/2019

L'INSPECTEUR GENERAL DE L'ETAT

Générose KIYAGO

